
**Faciliter l'accès aux services
gouvernementaux pour les nouveaux parents**

*Les gouvernements fédéral et provincial améliorent
le Service d'enregistrement des nouveau-nés*

NOUVELLE

Le 4 novembre 2010

En quelques clics, les parents de l'Ontario peuvent maintenant inscrire leur nouveau-né aux programmes de prestations pour enfants au moyen de la nouvelle demande en ligne du Service d'enregistrement des nouveau-nés qui se trouve sur le site Web de Service Ontario.

En partenariat avec l'Agence du revenu du Canada et Service Canada, Service Ontario offre maintenant aux parents une façon rapide, facile et sûre d'enregistrer la naissance de leur nouveau-né et de demander un certificat de naissance, un numéro d'assurance sociale et les prestations canadiennes pour enfants. Ce service permet aux parents de regrouper quatre demandes distinctes en un seul processus en ligne. Cette réduction du temps d'attente et des délais de traitement facilitent grandement la tâche des nouveaux parents et ils peuvent donc facilement rayer un nouvel élément de leur liste de choses à faire.

CITATIONS

« Les familles occupées veulent que leurs gouvernements fournissent de meilleurs services et qu'ils travaillent ensemble dans le but de leur faciliter la vie. L'amélioration du Service d'enregistrement des nouveau-nés est un autre bon exemple qui démontre comment Service Ontario s'engage à rendre les services aux familles plus rapides, plus conviviaux et plus faciles d'accès. »

– L'honorable Harinder S. Takhar
Ministre des Services gouvernementaux de l'Ontario

« À l'arrivée d'un bébé, les parents du nouveau-né ont déjà beaucoup à faire; c'est pourquoi le gouvernement fédéral a travaillé en collaboration avec les gouvernements provinciaux pour offrir de meilleurs services aux familles canadiennes et, lorsque nous le pouvons, réduire le chevauchement et les formalités administratives. »

– L'honorable Diane Finley, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, au nom de l'honorable Keith Ashfield, Ministre du Revenu national, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et ministre de la porte d'entrée de l'Atlantique

EN BREF

- Le service amélioré, y compris la demande de prestations canadiennes pour enfants, est offert en Ontario depuis juillet 2010.
- Plus de 100 000 parents de la province ont utilisé le service en ligne depuis son lancement.
- Une analyse du site Web a révélé qu'environ 89 % des parents de l'Ontario ont enregistré la naissance de leur enfant en ligne, et presque tous ont indiqué que le nouveau service était facile à utiliser.
- La demande des prestations pour enfants à même les formulaires d'enregistrement de naissance a été mise en application dans quatre autres provinces (en Nouvelle-Écosse, en Colombie-Britannique,

à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec). Le service est donc offert pour environ 75 % des nouveau-nés du Canada.

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus sur le Service d'enregistrement des nouveau-nés et sur d'autres services liés à la famille offerts par ServiceOntario, allez à [Serviceontario.ca](https://www.serviceontario.ca).

Pour en savoir plus sur les prestations canadiennes pour enfants et sur ce nouveau service, visitez [le site Web de l'Agence du revenu du Canada](#).

Geetika Bhardwaj, Bureau du ministre, 416-327-0125

Alan Cairns, Communications, 416-327-2805

Erin Filliter, Cabinet du ministre du Revenu national, 613-995-2960

Nancy McKenna, Communications, 416-952-8050